

# FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FGC du 10.4.2014

Université ouvrière de Genève (UOG), Place des Grottes, Genève

Sous réserve de son approbation par l'Assemblée Générale du 20 novembre 2014

Présents: ACCED – O. Dianor (CT, C), E. Noelte (CT)  
ADAP – F. Reinhard, E. Ricci  
ANS – G. Fioretta  
ASAH – M. Berlie  
ASED – P. Nicollier  
ASSAFI – D. Strubin, F. Parnigoni  
ASS. AMIS SUISSES – VILLAGES DOGONS – A. Djeguime  
ASS. SUISSE-CAMEROUN – J. Moynat  
ATD QUART-MONDE – T.Lao  
CARITAS GENEVE – N. Bohr, M. Dubois  
CEAS GENEVE – E. Basset  
CETIM – J. Duchatel (CI, C)  
CINEMA DES TROIS MONDES – J.-P. Gontard  
COTMEC – M. Olivet(S)  
COTMEP – O. Labarthe  
CSS – A. Pary  
DECLARATION DE BERNE – J. Reinhard (CI), Mme Rohrbach  
E-CHANGER GENEVE – G. Corredor,  
EDFU – M. Zuffa  
ENFANTS DU MONDE – C. Santarelli  
ESFA – D. Depelteau (CCF)  
EFI – S. Lerch (C), E. Merlach (CT)  
EQUITERRE - N. Cantoreggi  
FIAN – S. Neffah  
FRERES DE NOS FRERES – G. Petitpierre, A. Rajman  
GENEVE TIERS-MONDE – M. Cavadini, A. Mackinon, S. Serrero  
GRAD – D. Benard  
GRAINE DE BAOBAB GENEVE-BURKINA – E. Longet  
HELVETAS GENEVE – P. Schmitt, S. Rosenke  
HORYZON GE – P. Bursik  
IDH – SUISE – G. Metral  
IHEID – D. Rossier (CT) L. Soler-Gomez (CT)  
IRED.ORG – F.-X. Kajyabwami (CT)  
JARDINS DE COCAGNE – B. Studer, A. Zimmermann  
KALLPA GENEVE – C. Rigotti, S. De Rivaz  
KOMBIT – C.-L. Zaugg, R. Zaugg  
LA FLORIDA – PEROU - J.-L. Pittet  
MADRE TIERRA SUISSE – A. Cruz  
MAGASINS DU MONDE – C. Fischer  
MCI – A. Stoll, B. Comoli, C. Cerchierini  
MEDES SAPCOM – S. Thebault, C. Woodtli, G. Canonica  
MPF – J. Blanchard  
PROTIERRADENTRO – E. Rodriguez  
SIT – F. Weber  
SWISSAID – Genève – M. Contat, L. Jimaja

SOCIETE RELIGIEUSE SUISSE DES AMIS (QUAKERS) – R. Ockwell (C)  
TERRE DES HOMMES SUISSE-GENEVE – J.-L. Pittet  
TOURISM FOR HELP – I. LanfranconiLejeune (CT)  
TRADITIONS POUR DEMAIN, C. Gradis, D. Gradis (CI), D. Lopez  
URBAMONDE –J. Beauvalet  
UTOPIE NORD-SUD – B. Haroun-Gossi

C – R. Longet, J. Rossiaud  
CT – G. Devevey, F. Lieberherr  
S - L. Beetschen, M. Berger, M. Büschi, L. Cruz Hefti, R. Horner, A.-M. Lopez-Riat, N. Meylan, M. Rodriguez  
O. Berthoud, E. Dross, M.-F. Martinez, D. Wermus

CI = membre Commission d'information CT = membre Commission technique  
C = membre du Conseil S = collaborateur du secrétariat  
CCF = membre Commission de contrôle financier des projets

Excusés: DELEGUES DES ASSOCIATIONS SUIVANTES :  
ACTARES, ALBORADA, ASAC, ASSOTIC, ASTM, CAP VERT GE, FONDATION LE BALAFON, HUMANITEL, OSEO GE, RAFAD, UNITERRE - COMMISSION INTERNATIONALE  
CONSEIL : S. Ghinet, C. Bertone, J. Cramer, E. Burnier, M. Joly  
COMMISSION TECHNIQUE : C. Bunzemeier (C),S. Blat, D. Chevrolet, A. Diop, U. Forero,E. Rodriguez, J. Urfer  
COMMISSION D'INFORMATION : C. Bruttin, C. Piffaretti, J. Thion,  
CCF : I. Nouind

René Longet, Président, ouvre l'Assemblée Générale et demande si l'ordre du jour convient à l'Assemblée ce qui est le cas.

**Adoption du PV** de l'Assemblée générale du 21 novembre 2013

Le PV de notre dernière AG n'amène aucune remarque ou demande de correction de la part de l'assistance.

Le PV est adopté à l'unanimité

**Information du Président et de la Secrétaire générale, notamment sur la décision du Grand Conseil de couper 17% du budget FGC 2013-2016**

Le Président rappelle le déroulement des événements qui ont abouti à la réduction du financement de l'Etat de Genève à hauteur de CHF 500'000 par année pour la période 2013/2016 (passant de 3 Mo par année à 2,5 Mo), sur proposition de la majorité de la Commission des Finances en juin 2013, et confirmée, à une faible majorité, le 24 janvier 2014 par le Grand Conseil. Il souhaite donc partager avec l'Assemblée générale sa réflexion de la situation et sa présentation est projetée à l'écran (disponible sur l'intranet de la plateforme numérique), et est intitulée « La FGC dans la zone de turbulences. Défis et renouvellement. Pistes pour lancer le débat ».

Il relève que le 24.1.2014, au terme d'un débat marqué par de nombreuses inexactitudes et procès d'intentions, le Grand Conseil a décidé d'une coupe de 17% sur le financement de la FGC, rétroactivement à 2013, en évoquant des doutes quant à notre plus-value et un désaccord sur notre engagement politique.

Il rappelle qu'un lobbying soutenu a été effectué, en amont de la décision, auprès des députés du Grand Conseil, y compris auprès des nouveaux élus de l'automne 2013. Il mentionne que plusieurs députés, dans les contacts personnels, ont fait des promesses qui au final n'ont pas été tenues. Il note que suite à notre indignation face à ce résultat, les divers contacts pris laissent apparaître, même dans le camp de nos soutiens, certaines critiques à notre égard. Nous devons donc entamer une réflexion pragmatique et réaliste sur ce que nous pouvons faire pour sortir de la ligne de tir sans renoncer à ce qui nous tient à cœur.

Nous devons donc impérativement parvenir à pacifier la situation avec le Grand Conseil afin d'éviter de péjorer davantage la situation des AM, déjà touchées par les effets inhérents à la surprogrammation et d'éviter un risque de contamination, notamment au Conseil Municipal de la Ville de Genève. La 1<sup>ère</sup> étape de la feuille de route avait été définie lors de l'AG de la FGC, réunie le 21.11.2013 et qui avait mandaté le Conseil pour prendre toutes mesures en vue d'accroître la légitimité de la solidarité internationale du canton de Genève, de la coopération au développement et de l'action de la FGC au sein du grand public et des décideurs politiques de toute obédience et de rendre compte dans les six mois à l'AG sur les orientations. R. Longet indique que cela ne fait pas longtemps qu'il a rejoint la FGC mais il sent une certaine ambivalence sur la perception de la situation par les AM. Le fait que 99% des fonds qui nous sont confiés proviennent des pouvoirs publics ne peut pas rester sans impact sur notre fonctionnement et nécessite une concertation entre tous les acteurs. La question à se poser est de savoir si la FGC a la marge de manœuvre pour être totalement libre de ce qu'elle veut faire comme un mouvement social, une ONG ou un acteur politique ce qui, pour René Longet, paraît difficilement compatible avec notre dépendance à 99% des fonds publics. Le questionnement est donc d'arbitrer entre ce que nous aimerions/croyons être et la fonction que nous nous sommes choisie. Il note que ce que les AM peuvent faire, la FGC ne peut pas forcément le faire aussi. Le Président indique que nous sommes des acteurs de changement pour sortir du mal-développement et nous avons aussi la mission de sensibiliser le public genevois à la solidarité internationale ; il est donc désireux de mettre en discussion les pistes que cela ouvre pour nous. Il désire revenir sur l'expérience faite avec notre pétition du 0,7% en notant que la capacité de mobiliser les AM sur ce sujet a été variable (1/3 des AM s'étant très peu impliquées) mais aussi que le public que nous avons approché pour obtenir les signatures était souvent très peu informé sur ce qu'est la solidarité internationale en général et la coopération au développement en particulier. La tâche de sensibilisation peut être une chance de renforcer notre légitimité. Le Président estime que nous devons réfléchir comment soutenir un message de cohérence des politiques publiques et des conditions cadre du développement, de la moralisation de l'économie de l'économie, et cela sans se fâcher avec la moitié des élus. Suite à différents contacts, le Président indique que le Conseil a décidé de représenter un éventail public plus large en incluant une personnalité du centre droit pour le 13<sup>ème</sup> siège actuellement vacant. Il évoque la constitution d'un petit groupe du Conseil qui réfléchit sur le périmètre et les modalités de l'engagement politique de la FGC. Il ne s'agit pas de devenir aseptisés mais d'être mieux acceptés. Selon lui, notre défi pour développer une dynamique de progression est de défendre la pertinence, la plus-value, la diversité et le professionnalisme de la FGC. Il voit la nécessité pour la FGC d'ouvrir les nouveaux chantiers suivants : 1) Etre plus proactifs et connectés sur les débats actuels sur le développement dans leur diversité, renouveler le regard et le discours, améliorer notre image, notamment en tissant de meilleurs liens avec les milieux internationaux et les enjeux qui y sont débattus ; 2) Positionner la FGC comme un centre de compétence et offrir ces compétences à l'interne et à l'externe en renforçant notamment les liens avec les milieux académiques ; 3) Ne pas nous replier sur nous-mêmes et, contourner le moratoire un peu contre nature que nous appliquons en ce moment, en développant une offre pour les associations oeuvrant dans notre périmètre mais non membres ; 4) Baliser le chemin vers de nouveaux partenariats pour répondre au souhait d'élargir le financement en offrant aux AM un appui pour la recherche de fonds dans le secteur privé (exigence future annoncée par la DDC) et en définissant une charte éthique ; 5) Que la FGC vous apporte davantage en concrétisant pour les AM le vieux projet du partage du savoir, en allant davantage à votre rencontre, en renforçant les occasions de débats et de contacts entre les AM avec plus de convivialité.

Maribel Rodriguez, Secrétaire générale, présente une proposition de stratégie d'action pour discussion et projette son analyse après ses premiers 6 mois en fonction. Elle évoque différents contacts qu'elle a eu l'occasion d'avoir au niveau politique et relève que les mois à venir s'annoncent intenses en matière de réflexion, notamment avec les travaux de la Commission ad-hoc qui devront déboucher sur des modifications de notre système de fonctionnement, en particulier en ce qui concerne l'allocation des fonds aux projets.

Elle revient sur la coupe de 2 MO (CHF 500'000 par an pour la période 2013/2016) décidée par le Grand Conseil genevois en janvier 2014, sur proposition d'une majorité de la Commission des Finances (UDC, MCG et PLR). Elle rappelle que le projet de loi concernant notre contrat de prestations n'a été abordé par la Commission des Finances qu'en juin 2013, puis que son examen par le Grand Conseil a été reporté de séance en séance pour finalement être traité qu'en janvier 2014, lors d'une nouvelle législature, avec de nouveaux élus et un nouveau Conseiller d'Etat en charge du dossier. Malgré toutes nos démarches effectuées auprès des élus (des nouveaux comme des anciens), le vote final a été fait de manière complètement groupée et une majorité de 4 voix s'est retrouvée pour confirmer la coupe.

Suite à cela nous avons dû répondre aux questionnements de la DDC et de certaines communes genevoises et que nous avons cherché à éviter un effet domino avec ces autres bailleurs. De tous les contacts, elle estime que l'essentiel de l'activité de la FGC est appréciée. Les éléments positifs sont en particulier : la qualité du travail terrain, le suivi et le contrôle, l'expertise technique de la CT et du Secrétariat, les alliances institutionnelles. Les critiques se focalisant essentiellement sur des prises de position sur des sujets politiques, une communication jugée politisée et donnant une faible visibilité de notre travail terrain ainsi que le moratoire d'adhésion pour de nouvelles AM.

Sur la réponse stratégique que nous devrions avoir, elle estime que nous devrions chercher le renforcement de nos alliances en construisant sur nos forces avec notre socle de partenariats et de valeurs actuelles. Elle considère que nous devons éviter d'engager un rapport de forces avec nos bailleurs dont l'issue pourrait ne pas nous être favorable.

Elle recommande que nous consolidions la confiance en la FGC de nos partenaires financiers (voire reconstruisions, là où elle s'est érodée), en démontrant que la FGC est fédératrice et influente, qu'elle est un partenaire extrêmement fiable pour les collectivités publiques, notamment en favorisant les relations des organisations de la société civile et l'Etat dans le domaine de la coopération au développement et en assurant la qualité des projets.

Nous devons non seulement démontrer que nous sommes un centre de compétences pour la gestion des projets gérés avec efficacité, expertise et efficience mais aussi que nous sommes un acteur important de la Genève Internationale avec notre participation à différents réseaux, notre travail de sensibilisation de la population sur les enjeux du développement et notre participation aux débats sur le développement.

La Secrétaire générale estime donc que les axes du changement devraient être : le renforcement des liens locaux et en Suisse (en particulier avec les élus), de nouveaux efforts en matière de communication et de sensibilisation plus inclusifs et pluriels, et le renouvellement de la démonstration que la FGC est un lieu de compétence. Tout ceci afin de démontrer que la FGC est ouverte, pertinente, reconnue tout en restant fidèle à ses valeurs.

Elle met l'accent sur la nécessité d'être présents dans le cadre de réflexions plus larges de la coopération comme par exemple sur les objectifs du millénaire pour le développement et l'agenda post 2015 y relatif, sur le rôle des pays émergents qui initient leurs propres programmes de coopération, et souhaite que nous puissions parler de tout cela de manière équilibrée, avec un regard analytique et une écoute de différentes perspectives. Elle note qu'on s'est spécialisé dans la gestion mais trop peu sur la formation et que le levier du partage des savoirs sera également très utile.

René Longet indique que ces pistes de réflexion ne vont pas être discutées ce soir mais relève que les questions qu'il a exposées à titre personnel, par souci de transparence, sont sur la table du Conseil et feront l'objet de débats en AG.

Jean Blanchard estime qu'une stratégie de communication devrait être élaborée pour les élus du Grand Conseil dans le but de récupérer les montant coupés. Il avait lui même pris des contacts avec le MCG mais plus devrait être fait. Il note que les députés sont toujours davantage interpellés par la présentation des réalités du terrain et des résultats concrets des projets que par de longs discours. Il indique que certains députés avaient été vexés par la publication de noms de candidats ouverts à la coopération au développement.

Julien Reinhard exprime un certain malaise suite à la présentation qui donne l'impression d'une remise en cause des options de la FGC. Il souhaiterait qu'un plus grand espace de discussion existe avec les AM et estime qu'il y a besoin de prendre ces décisions en impliquant réellement toutes les AM. Il trouve relativement inquiétantes certaines options et visions de la FGC estimant que l'expertise des AM n'est pas entièrement reconnue. Les options sur les axes des projets de coopération au développement mais aussi sur les projets de sensibilisation doivent véritablement être discutées avec les AM. Il s'étonne de la proposition du Conseil de s'adjoindre un-e-élu-e du centre-droit estimant que cela va conduire à politiser la FGC.

Le Président de la FGC relève la nécessité que nous avons d'avancer mais rassure l'assistance en indiquant qu'aucune décision ne sera prise ou virage dans un sens ou un autre, sans que les AM n'y soient explicitement associées. Il indique que les avis du Président et de la SG ont été communiqués ce soir sans agenda caché mais la critique qui a été faite à la FGC, par certains élus, sur notre politisation est une question que nous ne pourrions éluder. Sur la composition du Conseil, il note que c'est la FGC qui est venue chercher tout d'abord J. Rossiaud (ancien député vert) pressenti comme Président (fonction qu'il n'a pas pu accepter pour des raisons professionnelles) puis lui même (ancien Président du Parti socialiste et ancien Conseiller administratif d'Onex, entre autres). Les contacts au plus haut niveau de l'Etat de Genève, de la Ville de Genève et du Grand Conseil ont tous recommandés que nous élargissions nos instances, pour améliorer notre représentativité, en incluant le centre-droit ou la droite avec des élu-e-s engagé-e-s sur les questions de solidarité internationale. Le nombre des membres du Conseil ayant été porté à 13 lors de l'AG du 6 juin 2013, notamment en vue de le faire. René Longet insiste sur le fait que c'est bien les AM qui décideront.

Jean-Luc Pittet trouve que l'on a entendu l'avis du Président et de la Secrétaire générale et qu'il s'agit de points fondamentaux qui seront discutés dans le prochain Forum du 10 mai 2014. Jean Blanchard souhaiterait que l'on mette sur pied un groupe de travail qui ferait quelque chose pour récupérer immédiatement auprès de l'Etat de Genève, les 500'000 coupés pour 2015 et 2016. Julie Duchatel indique que la stratégie d'information est pour l'instant en attente devant le Conseil, les très nombreuses activités prévues doivent être priorisées.

### **Information de la Commission ad-hoc**

Marguerite Contat, Présidente de Swissaid-Genève et de la Commission ad-hoc, rappelle l'historique ayant amené à la création de la Commission ad-hoc au sujet de l'allocation des fonds aux projets, dès 2015, suite à la demande formulée en ce sens par 15 Associations Membres. Lors de l'assemblée générale du 21 novembre 2013, 13 Associations Membres se sont portées candidates et ont été confirmées comme membres de cette Commission à savoir : URBAMONDE - Julien Beauvallet ; ESFA - Daniel Depelteau (remplacé par François-Xavier Kajyabwami) ; ADAP - Florian Reinhard ; TDH - Jean-Luc Pittet ; SWISSAID - Marguerite Contat ; E-CHANGER - Gladys Corredor ; CARITAS-GENEVE - Niels Bohr ; RAFAD - Alain Vergeylen ; HELVETAS - Patrick Schmitt ; MCI - Bertrand Calame ; TOURISM FOR HELP - Robert Nicoud ou Isabelle Lanfranconi-Lejeune ; KALLPA - Sophie de Rivaz et GENEVE TIERS-MONDE – Alejandro Mackinnon.

Le mandat de cette Commission sera terminé le 5.6.2014, lors de l'AG extraordinaire qui devra se prononcer sur les propositions qui auront été faites par la Commission. Elle relève la complexité du mandat compte tenu de la diversité de la composition de la FGC et des orientations des unes et des autres. Elle rappelle qu'initialement, la copie de la Commission devait être rendue pour fin mars et que finalement l'Assemblée générale ordinaire de juin a pu être avancée à ce soir, laissant quelques semaines supplémentaires pour préparer les propositions, l'Assemblée générale extraordinaire étant fixée au 5.6.2014.

Elle souligne l'important travail effectué par la Commission ad-hoc qui a inclus de nombreuses rencontres avec des AM, les membres du Secrétariat, du Conseil, etc. dans le but d'arriver à des propositions concrètes et réalisables. La Commission, qui s'est réunie toutes les deux semaines, s'est dotée d'un Comité de pilotage se réunissant chaque semaine et elle s'est adjoint 2 mandataires, Jean-Marc Denervaud pour analyser les aspects qualitatifs et Daniel Depelteau pour étudier les aspects quantitatifs et financiers (à noter que les mandataires ont assistés à toutes les commissions et comités de pilotage). Elle note que les travaux se déroulent dans une atmosphère agréable, tout le monde étant soucieux de dépasser les éventuelles querelles de personnes, ce qui permet de travailler de manière très transparente. Les premiers résultats de ces travaux font l'objet de 2 rapports préliminaires sur des pistes de travail en ce qui concerne les aspects qualitatifs et un sur les flux financiers. Ces rapports seront adressés à tous, la semaine prochaine, pour être discutés lors du Forum du samedi 10 mai 2014 (de 8h45 à 13h) à la Maison des Associations. Un questionnaire a également été adressé aux AM pour mieux définir la typologie des membres de la FGC et nous avons reçu 40 réponses ce qui est très satisfaisant. Comme taux de réponse.

A propos du Forum, Marguerite Contat, insiste sur l'important travail d'articulation qui sera nécessaire pour arriver à des résultats et le Forum doit en conséquence impliquer non seulement les AM mais il doit être élargi à toutes les instances de la FGC. Le forum est une opportunité pour mener le débat et proposer d'éventuels changements. Elle estime que la Commission a réussi sa 1<sup>ère</sup> étape concernant le diagnostic. Elle lance un vibrant appel aux AM pour une large participation de leur part au Forum du 10 mai. Les rapports établis sont consistants mais cela permettra à toutes les AM de s'approprier le sujet et de dégager quelques pistes qui seront formalisées afin que les décisions attendues puissent finalement être formellement décidées lors de l'Assemblée générale du mois de juin. Très concrètement le forum sera divisé 5 ateliers thématiques : 1) De nouvelles règles de financement ? 2) Co-financements obligatoires ou pas ? modulés ou pas ? (les co-financements sont déjà obligatoires dans toutes les autres fédérations et la DDC paraît également vouloir imposer cela à moyen terme) 3) Quelle politique d'adhésion ? (les nouvelles adhésions impliquant inévitablement une augmentation des projets soumis pour financement). 4) Comment faire augmenter les financements de la FGC ? Quel lobbying ? 5) Rôle, identité et spécificités de la FGC ? Les invitations pour le Forum seront adressées la semaine prochaine (en même temps que les rapports déjà mentionnés) avec demande de s'inscrire pour l'un ou l'autre des ateliers pour créer les conditions qui permettront de répondre aux questions posées.

Il est encore fait mention de la journée de sensibilisation à la solidarité internationale, le 4.10 (jour de l'approbation par le canton de Genève de la loi du 0,7%), où la FGC souhaite créer un événement d'envergure. Tout reste à faire à ce stade et un petit groupe de travail inter-instances devrait se constituer prochainement pour faire avancer ce projet. Les personnes intéressées sont priées de contacter J. Duchatel (Présidente de la CI) ou Anne-Marie Lopez-Riat (Secrétariat).

### **Présentation du rapport de synthèse 2013 des activités de la FGC par la Secrétaire générale pour information et discussion**

Maribel Rodriguez présente le rapport de synthèse 2013, destiné à certains de nos bailleurs et aux AM, qui évoque les éléments majeurs qui se sont passés en 2013. Ce rapport usuel n'est pas rédigé dans un but de communication externe mais explique les difficultés auxquelles on a dû faire face. Il mentionne le nouveau panorama politique genevois avec une plus grande polarisation politique, il fait un bref survol de nos activités et de ce que nous souhaitons encore améliorer (par exemple en ce qui concerne les rapports

des projets) : il met l'accent sur le programme du partage des savoirs. L'espace du rapport de synthèse est aussi utilisé pour parler des problèmes budgétaires rencontrés mais aussi de souligner des bonnes nouvelles comme l'augmentation des financements des projets par les communes genevoises.

Olivier Labarthe, ancien Président de la FGC, fait remarquer, qu'à son sens, en ce qui concerne les partenariats, nos difficultés devant le Grand Conseil sont aussi à mettre en relation avec le lien entre le Bureau de la Solidarité Internationale et le Grand Conseil. Il rappelle que nos relations avec l'Exécutif genevois (BSI et Conseil d'Etat) ont toujours été bonnes et que le contrat de prestations 2013/2016 avec une contribution de 3Mo par année avait été signé par le Conseil d'Etat en juillet 2012 avant d'être remis en cause, une année plus tard, par la Commission des Finances. C'est donc un problème de rupture de compréhension entre les services administratifs et le pouvoir politique (2 pouvoirs exécutif et législatif et que c'est le politique qui est en effet notre problème).

Discussion et approbation du rapport d'activités 2013 (selon projet remis)

René Longet mentionne que le rapport qui est soumis aujourd'hui est dans sa version provisoire, rappelant que lors de l'AG de juin 2013, une AM avait regretté que le rapport d'activités soumis à l'AG soit déjà une version aboutie et imprimée. Après approbation des textes soumis ce soir, le rapport d'activités sera repris par notre graphiste et des photos et graphiques seront ajoutés pour pouvoir utiliser notre rapport d'activités 2013 comme outil de communication pour l'extérieur. La forme du rapport 2013 ne subit pas de grands changements par rapport au modèle de l'an dernier ; les listes de projets et graphiques concerneront l'ensemble des projets financées en 2013 et pas seulement les nouveaux projets acceptés par le Conseil comme c'était le cas jusqu'à présent (demande de l'AG de juin 2013), de plus une rétrospective sur un projet terminé avec les résultats obtenus par celui-ci a été ajoutée.

La discussion est ouverte avec l'Assemblée. G. Petitpierre ne comprend pas le 1<sup>er</sup> alinéa, trop raccourci, du billet du Président, J. Duchatel mentionne l'absence du nom d'Alain Berthoud dans la liste des collaborateurs ; C. Rigotti regrette que les chantiers cités dans le billet du Président ne paraissent pas forcément en ligne avec la perception des AM. Ainsi, la présentation de la FGC comme un centre de compétence doit souligner les compétences existant au sein des AM. Une personne estime que l'on apparaît un peu faible à la lecture des textes qui devraient plutôt souligner positivement les améliorations que nous souhaitons développer et les relations à approfondir. René Longet indique qu'on vise à démontrer ce que nous faisons de bien et il n'est pas du tout question de faire un quelconque mea culpa mais on fait l'expérience que, à l'extérieur, il y a une méconnaissance de la coopération au développement et que nous souhaitons améliorer cela. J. Reinhard propose d'intégrer dans le rapport de la Secrétaire Générale, la nécessité de la validation par les AM des changements.

Sous réserve des modifications demandées, le rapport d'activités 2013 est accepté à l'unanimité moins 3 abstentions.

### **Présentation et adoption des comptes pour l'exercice 2013 – Rapport des vérificateurs des comptes internes – Rapport de l'organe de révision externe**

Pour le Secrétariat, M. Berger (secrétaire exécutif), présente rapidement les résultats financiers 2013 de la FGC qui, malgré les difficultés rencontrées en 2013 et la coupe de CHF 500'000 sur la contribution de l'Etat de Genève réduite de CHF 3 Mo à 2,5, sont finalement meilleurs qu'initialement prévu. L'exercice 2013 se termine néanmoins sur une perte de CHF 42'283 (contre une perte de CHF 73'665 prévue au budget). Même réduit par rapport au budget, le déficit reste regrettable mais il faut noter que nous avons entièrement comptabilisé sur l'exercice 2013 le solde de CHF 124'822 concernant la recapitalisation de la CIA qui est une dépense exceptionnelle et incontournable.

Au niveau des recettes, malgré la baisse de l'Etat de Genève et en excluant, pour la DDC, le montant de CHF 1,5 Mo pour TDH qui ne passe plus par la FGC et le solde de CHF 794'539 qui avait été utilisé en 2012, les contributions de la DDC, de la Ville de Genève et des Communes sont en augmentation (un graphique est projeté démontrant que, sans la contribution DDC pour Terre des Hommes, les montants reçus des bailleurs pour les projets, l'information, les études et bilans ainsi que le partage des savoirs sont passés de CHF 8'815'705 en 2010, à CHF 9'203'207 en 2011, puis CHF 9'549'186 en 2012 et finalement à CHF 9'955'535 en 2013).

En tant que vérificateur des comptes interne, D. Depelteau, fait une lecture partielle du rapport de vérification qu'il a cosigné avec I. Nouind. Il déclare « Nous avons constaté que les comptes qui nous ont été présentés étaient conformes aux livres régulièrement tenus, aussi bien pour les coûts de fonctionnement que pour les divers fonds gérés par la FGC. Nous nous sommes assurés du bien-fondé du Bilan et du compte de Pertes et Profits par sondages ». Il mentionne également que la diminution de la contribution de l'Etat de Genève a pu être adoucie grâce à l'augmentation des contributions des autres bailleurs, en particulier, des communes genevoises et que, par rapport au budget 2013, que l'on peut relever la bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement. Globalement le total des dépenses s'élève à CHF 1'050'689 soit un montant inférieur au budget de CHF 18'141.

Le rapport de l'organe de révision indépendant (expert réviseur agréé – Fiduciaire Tecafin SA) étant accessible, comme les comptes 2013 détaillés, sur la partie publique de notre site internet ([www.fgc.ch](http://www.fgc.ch) sous « la FGC – rapports annuels – comptes 2013), Il n'est donc pas lu entièrement, aucune remarque particulière n'étant soulevée. Seule la remarque « Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse, aux statuts et à la règle 21 Swiss GAAP RPC » est mentionnée.

Aucune question n'étant formulée par l'assistance, le Président soumet, sur proposition du Conseil, les comptes 2013 de la FGC à l'approbation de l'Assemblée générale.

Les comptes 2013 sont adoptés à l'unanimité.

### **Elections statutaires**

Conformément aux statuts de la FGC, des élections statutaires ont lieu tous les deux ans pour le renouvellement des instances au Conseil, à la Commission Technique, à la Commission d'information et à la Commission de contrôle financier des projets (tous les ans pour les contrôleurs internes des comptes et pour l'organe de révision indépendant). Le Président demande donc à l'assistance si elle souhaite voter en bloc ou par candidatur-es séparées, à mains levées ou par bulletin secret.

Le vote global et à mains levées est privilégié avec 44 voix pour contre 6 oppositions à ce mode de faire. La liste de tous les candidats a été distribuée avec la carte de vote à l'entrée.

Les nouveaux candidats aux instances (tous les CV des personnes concernées ont été adressés et sont également accessibles dans le groupe FGC Intranet sous l'actualité relative à l'Assemblée générale du 10.4.2014) présents sont appelés par le Président à se lever, à savoir :

Pour le Conseil : Ousmane Dianor (en tant que co-président de la CT jusqu'à aujourd'hui, il était membre de droit du Conseil et comme il quitte la Commission Technique, il se présente à titre personnel)

Pour la Commission Technique : Esther Dross et Florian Reinhard

Pour la Commission d'Information : Anne-Marie Cruz, Gladys Corredor, Marie-France Martinez, Sophie Serrero, Alain Vergeylen et Daniel Wermus

En addition aux personnes déjà nommées et s'agissant des personnes déjà membres des instances et qui se proposent pour un nouveau mandat, Maribel Rodriguez en fait la liste, à savoir :



Pour le Conseil : René Longet (Président), Serge Ghinet (Vice-Président), Catherine Bertone, Jacqueline Cramer, Suzanne Lerch, Eric Burnier, Marc Joly et Jean Rossiaud (seront également membres de droit du Conseil, les deux co-présidentes de la Commission Technique et la Présidente de la Commission d'Information)

Pour la Commission Technique : Dominique Rossier et Liliana Soler-Gomez se présentent en tant que nouvelles Co-Présidentes de la CT. Les autres membres sont David Chevrolet, Guigone Devevey, Amadou Diop, Ursula Forero, François-Xavier Kajyabwami, Françoise Lieberherr, Evelyne Merlach, Earl Noelte, Erasmo Rodriguez et Jérôme Urfer.

Pour la Commission d'Information : Julie Duchatel (Présidente de la CI) ainsi que Christiane Bruttin, Diego Gradis, Caroline Piffaretti, Julien Reinhard et Jonas Thion.

Pour la Commission de contrôle financier des projets : Serge Ghinet (titulaire du Conseil), Ursula Forero (titulaire de la CT) et Daniel Depelteau (titulaire contrôleur interne) plus Ismael Nouind (suppléant contrôleur interne).

Pour les vérificateurs internes des comptes : Daniel Depelteau et Ismael Nouind

Pour l'organe de révision indépendant : Fiduciaire Tecafin SA – M. Stéphane Jacques.

Pour l'ensemble des instances de la FGC, l'élection de toutes les personnes mentionnées est approuvée par 41 voix, 5 avis contraires et 4 abstentions.

Le Président remercie l'Assemblée ainsi que tous les membres des instances qui consacrent bénévolement de leur temps pour la Fédération Genevoise de Coopération. Il rappelle que c'est l'Assemblée Générale qui est l'instance supérieure de la FGC.

### **Remerciements aux membres des instances qui ne renouvellent pas leur mandat**

René Longet et Maribel Rodriguez remercient chaleureusement, pour l'important travail réalisé, les membres des instances qui ont exprimé le désir de ne pas renouveler leur mandat. Il s'agit de :

Pour le Conseil : de Constanze Bunzemeier (en tant que Co-Présidente de la CT) et Ron Ockwell

Pour la Commission Technique : Constanze Bunzemeier et Ousmane Dianor (en tant que Co-Présidents de la CT) ainsi que Sébastien Blat, Marie-Agnès Ischi-Sarr et Isabelle Lanfranconi Lejeune

Pour la Commission d'Information : Bastien Briand, Madeleine Clavijo-Musy, Gilles Labarthe et Isabelle Velarde

## **9. Divers**

### **II. Présentation du programme Partage des Savoirs**

Michaela Büschi, nouvelle coordinatrice du programme Partage des Savoirs, fait le point sur les avancées et les défis de ce programme, financé par la DDC, destiné à mettre en réseau et valoriser les connaissances de tous en matière de coopération au développement.

Elle mentionne les projets qui ont été déjà réalisés, en particulier sur les questions de souveraineté alimentaire en Amérique latine puis en Afrique (initialement sous le Programme Etudes et bilans) tout comme les nouvelles modalités pour les projets des AM concernant ce programme.

En dehors des projets des AM sur ce sujet, elle mentionne en particulier 2 activités en cours de la FGC :

Atelier du 27 et 28.5.2014 sur les perspectives genre, thématique actuellement sous-exploitée au niveau

de la FGC, dans le but de proposer une sensibilisation à cette approche ; la 2<sup>ème</sup> soirée présentera une expérience concrète d'intégration de ce thème dans les projets. Cet atelier se veut être le premier d'une série et le début d'une dynamique à laquelle pourrait être associée les milieux académiques ou/et scientifiques (des projets sont à l'étude sur la thématique environnement et une journée centrée sur les jeunes, avec la DDC en août).

Le café des AM réunit informellement, tous les 3<sup>ème</sup> jeudi du mois à 12 h15, tout ceux (AM, instances et Secrétariat) qui le désirent ce qui permet d'améliorer les liens entre tous.

Sa présentation est disponible sur l'intranet de la FGC sous :  
[http://federeso.ch/sites/default/files/presentation\\_prog\\_ps.pdf](http://federeso.ch/sites/default/files/presentation_prog_ps.pdf)

Suite à cet exposé général, Diego Gradis pour Traditions pour Demain, et Aurélien Stoll, présentent leurs projets concrets qui a été soutenu par la FGC sur les fonds DDC pour Etudes et Bilan et pour le Partage des Savoirs.

D. Gradis mentionne que le partage des savoirs est un sujet qui apparaît initialement compliqué mais qui en définitive est très simple et permet d'humaniser les contacts entre les partenaires qui peuvent échanger sur des problématiques communes.

Dans le cas de Traditions pour Demain, il s'agit d'un échange entre des partenaires du Mexique et du Pérou. Traditions pour Demain est en contact depuis plus de 10 ans au Pérou avec un partenaire pour un projet andin de technologie paysanne avec notamment un volet d'éducation en milieu autochtone. Au Mexique, dans l'Etat de Oaxaca et au Chiapas, des discussions ont eu lieu sur la valorisation du travail autochtone avec 24 groupes différents et notamment en octobre 2013 sur la problématique de l'enseignement (suite du soulèvement populaire de 2010). Les enseignants ont refusé une application rigide et monolithique des instructions nationales qui n'étaient pas applicables aux réalités locales.

Dans ces discussions, les mexicains ont estimé qu'ils pourraient profiter de l'expérience péruvienne qui s'était déroulée dans un contexte assez similaire. C'est ainsi que, avec le soutien du programme partage des savoirs de la FGC, l'invitation a été lancée au responsable du FRAPEC qui est venu pour 10 jours de rencontres et visites dans un marathon (structures de gouvernement zapatiste, cours, conférence, publication d'un travail universitaire, panels avec des enseignants, pédagogues, services publics, étudiants). Dans ce processus, Traditions pour Demain, n'a pas voulu s'ingérer mais a tenu un rôle de facilitateur dans la démarche ; elle considère que c'est de notre devoir de partager le savoir avec nos partenaires. Dès 2006 Traditions pour Demain a été un instigateur et un aiguillon pour encourager ce type d'échanges pour bénéficier des expériences déjà faites par les autres, de ne pas se sentir seul face à certains problèmes et de ne pas foncer tout seul la tête dans le guidon. Diego Gradis estime que ce type d'échange, même bref, ouvre des opportunités en constituant deux têtes de pont sur un sujet proche étant entendu qu'il n'est pas obligatoire de dupliquer une expérience donnée mais de bénéficier de l'expérience des autres pour avancer soi même. Dans le cas très intéressant de cet échange entre le Pérou et le Mexique, le résultat démontré est largement positif.

Pour le MCI, Aurélien Stoll, Secrétaire général, présente les activités menées à l'occasion du 50ème anniversaire du MCI qu'il a eu la lourde tâche de coordonner et qui se sont échelonnées sur une période de 3ans. Le MCI a voulu profiter de l'occasion pour s'interroger sur la coopération internationale, 50 ans et après ? se demandant si la coopération aurait pu devenir désormais inutile.

Les activités déployées ont essentiellement été l'organisation de 3 débats publics (Bandung 55 ans et après ?; Les apports et limites du système des Nations Unies dans le domaine de la Coopération ; La position de la Suisse et de Genève par rapport à la coopération internationale) qui ont été largement suivis. Ensuite le MCI a voulu associer ses partenaires dans la réalisation de son bilan et c'est ainsi que 18 partenaires locaux et des différents pays d'intervention du MCI, se sont retrouvés durant une semaine à

Genève pour participer, avec les membres du MCI, à des ateliers sur les thèmes de l'économie solidaire, les peuples indigènes, les jeunes, l'éducation, la crise écologique. A l'issue de ces ateliers, un carrefour public a été organisé sur le sujet « La coopération, avancées et limites » qui a notamment été l'occasion pour les participants aux ateliers de faire un retour sur leurs travaux en plénière. Finalement et capitalisant sur les événements cités plus haut, un ouvrage sous le titre générique « Un nouvel avenir pour la Coopération » a été édité (disponible également en version digitale) et est composé de 4 cahiers sur : Le MCI, 50 ans de coopération et après ?; Peuples autochtones ; Formation et Economie solidaire et avec une vidéo de 26 minutes.

Au terme de tout cela, la nécessité de s'engager plus en Suisse sur les questions de politique intérieure s'est avérée importante car beaucoup dépend des acteurs économiques suisse et la coopération au développement ne doit pas être le service après-vente du business suisse. Pour se faire plus d'actions de sensibilisation dans le système scolaire devraient être entreprises. En ce qui concerne les projets de coopération au développement au Sud, les soutiens à long terme seront privilégiés car pour obtenir des résultats probants, il faut compter 10 ans. L'objectif du MCI reste de pouvoir devenir inutile à moyen terme.

C. Rigotti demande le résultat du questionnaire qui avait été rempli il y a un an sur la question du partage des savoirs. Maribel Rodriguez, affirme que c'est précisément le premier document pris en compte pour le développement de l'approche PdS à la FGC et relève à ce sujet que beaucoup d'AM ont souligné la difficulté de consacrer du temps pour cela ce qui est en effet un problème initial important mais il est rappelé que le partage des savoirs est, à terme, précisément destiné à gagner du temps grâce aux expériences déjà réalisées par d'autres acteurs du développement. Elle remercie Michaela pour sa présentation de ce programme difficile et note la nécessité de créer quelque chose de tout à fait adapté à la FGC.

L'AG est suivie d'un buffet

29.4.2014 /mb